



VIDE GRENIER – SIGOULÈS ET FLAUGEAC

Bourg de Sigoulès

ATTESTATION – INSCRIPTIONS

Organisateur association : COMITE DES FETES DE SIGOULÈS ET FLAUGEAC

Adresse P : 40 route d'Uffer (en mairie) – 24240 SIGOULES ET FLAUGEAC

Contact : ☐ : 07 82 42 44 49 @ : cfsigoules@gmail.com

 Cdf Sigoules Flaugéac

Date et lieu : **Le dimanche 31 mai 2025 – Place foirail + Bourg**

Place du foirail - Rue Fon Close - Rue Saint Jacques

Nom :	
Prénom :	
Né(e) le :	
A (ville et département)	
Adresse complète :	
Ville – Département :	
Téléphone :	
Email :	
N° carte identité ou passeport ou permis de conduite : (joindre impérativement 1 copie)	
Délivré(e) le	
Par la préfecture ou la sous-préfecture de :	

REGLEMENT INTERIEUR

* La vente d'animaux, de boissons, de nourriture, de miel, de bonbons n'est pas admise *sauf accord CF*

* Les emplacements sont strictement interdits aux vendeurs de produits neufs, artisanaux et commerciaux sous peine d'expulsion sans remboursement, de même que l'utilisation d'un emplacement à titre publicitaire (*affichage de panneaux commerciaux*.) *sauf accord préalable du CF*

* Les exposants doivent impérativement respecter les limites du nouveau marquage au sol de leur emplacement (*largeur et profondeur*), y compris l'emprise de leur abri et de leur véhicule éventuel



Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre et de récupérer tout objet non vendu ainsi que ses poubelles.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur

- Ne vendre que des objets personnels et usagés et ne pas être commerçant
- Ne participer qu'à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (pour les particuliers)
Article R321-9 DU CODE PÉNAL
- Etre informé qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre

Fait à : le Signature :

RÉSERVATION

Je réservemodules de **3 mètres sur 2 mètres à 6.00 € le module**

Soit un montant de : _____ €

Règlement joint **oui** **NON-Règlement sur place**

Attestation devant être remise au Comité des Fêtes qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.